

# SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHINON VIENNE & LOIRE

Société d'histoire locale de Chinon et de son Arrondissement,  
reconnue d'utilité publique par décret du 21 décembre 1916

## BULLETIN D'ADHÉSION

L'appartenance à la Société donne droit  
au Bulletin annuel publié par la Société,  
à la participation aux excursions et aux conférences,  
à la consultation des fonds de la bibliothèque et de ses archives  
à l'entrée gratuite au Musée d'Art et d'Histoire, à la Chapelle Sainte-Radegonde,  
à la Forteresse Royale de Chinon, au Château du Rivau  
et au tarif réduit dans les autres monuments appartenant au Conseil Général d'Indre-et-Loire.

Prénom(s) .....

& Nom : .....

Adresse : .....

.....

.....

adresse courriel : .....

souhaite(nt) adhérer à la Société d'Histoire de Chinon Vienne & Loire

La cotisation annuelle (dont abonnement au Bulletin à 15 Euros) est fixée à  
35 Euros pour une personne, 50 Euros pour un couple.

Pour recevoir le Bulletin par La Poste,  
merci d'adresser 5 Euros de frais d'expédition en sus.

Règlement ci-joint par chèque à l'ordre de la Société d'Histoire de Chinon Vienne & Loire

Société d'Histoire de Chinon Vienne & Loire

44 rue Haute Saint-Maurice - 37500 Chinon

Tel. 02 47 58 08 56

histoire-de-chinon@orange.fr

www.histoire-de-chinon.fr